

Conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Le Conseil de Développement Territorial de l'Alsace du Nord



Une naissance encadrée par la loi, conjugée à une volonté politique manifeste

Installé le **18 janvier 2020**, le conseil de développement de l'Alsace du Nord est l'instance de consultation citoyenne du PETR de l'Alsace du Nord. Selon les termes de la loi, le conseil de développement réunit des habitants, des personnalités qualifiées issues des milieux économiques, sociaux, environnementaux, culturels et éducatifs, en tenant compte des obligations de parité hommes-femmes et de reflet de la population du territoire dans ses différentes tranches d'âges.

Fruit d'une volonté politique commune, le conseil de développement présente la particularité d'être mutualisé à l'échelle des **6 communautés membres du PETR de l'Alsace du Nord** (Agglomération de Haguenau, Pays de Niederbronn-les-Bains,

Pays de Wissembourg, Outre-Forêt, Basse-Zorn et Sauer-Pechelbronn). Il tient lieu également de conseil de développement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, une instance obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre à compter du seuil de **50 000 habitants**.

Il est composé de **58 membres bénévoles** engagés pour 6 ans et renouvelés après chaque élection locale.

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord est présidé par Michel MUNZENHUTER, retraité-consultant de l'industrie, appuyé dans sa mission par un bureau composé de **10 membres** représentant les 6 territoires communautaires.

Une année marquée par la mise en route du conseil de développement

L'année 2020 a vu naître le conseil de développement de l'Alsace du Nord. Cette instance citoyenne est composée d'acteurs économiques, représentants de la vie associative ou citoyens intéressés par l'action publique et souvent engagés dans la vie locale. Le conseil de développement met en débat les enjeux de société pour mieux vivre ensemble en Alsace du Nord. Chacun contribue avec des vécus, des connaissances et des pratiques diverses, mais toujours avec la volonté de s'engager pour l'Alsace du Nord et ses habitants.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite. Malgré tout, le rythme des réunions et l'assiduité des membres dans les commissions thématiques ont démontré leur formidable engagement durant cette période pour agir ensemble pour le bien commun.

Je forme le vœu que notre conseil de développement, représentatif de cette société civile engagée, puisse continuer à enrichir les réflexions, à prendre toute sa part dans les débats et je souhaite aussi que nos élus s'emparent de nos contributions, même si nous comprenons bien, qu'in fine, ce sont bien eux qui ont en charge le choix et la mise en place des orientations et des actions. Les approches thématiques abordées en 2020 ne doivent pas occulter les travaux plus traditionnels du conseil de développement qui seront conduits l'année prochaine : les contributions sur le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Alsace du Nord.

Au moment du bilan de cette première année de lancement, je remercie très sincèrement tous les membres qui ont œuvré au sein du conseil de développement, pour le sens des responsabilités et leur souci d'une vision commune et partagée de l'Alsace du Nord, ainsi que les élus du PETR pour les moyens mis à disposition, qu'il s'agisse des équipes techniques comme des moyens logistiques.

L'ensemble de l'activité 2020 du conseil de développement est présenté succinctement dans cette plaquette. Toutes les contributions sont disponibles sur le site www.alsacedunord.fr.

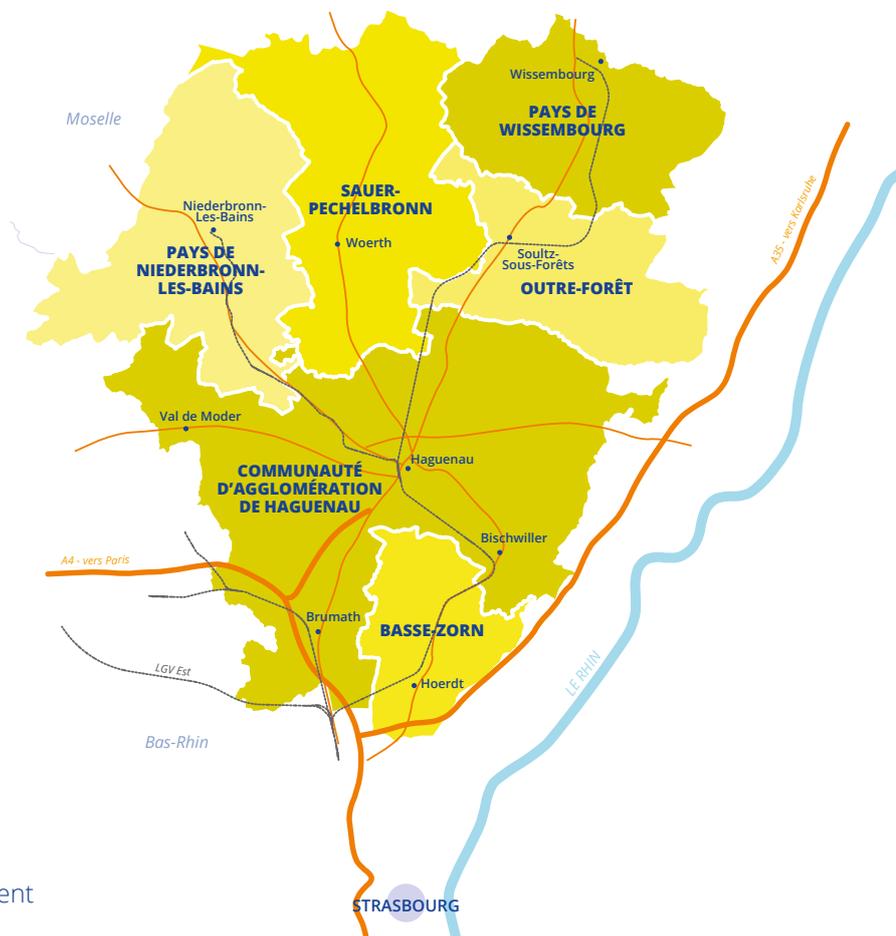
édito



Michel MUNZENHUTER,
président du conseil
de développement
de l'Alsace du Nord

Bonne lecture !

2020 est la première année de fonctionnement du conseil de développement à l'échelle du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord, un territoire de 190 000 habitants, 105 communes regroupées en 6 intercommunalités.



Comment est-il organisé ?

Instance autonome, le conseil de développement s'administre de la manière suivante :



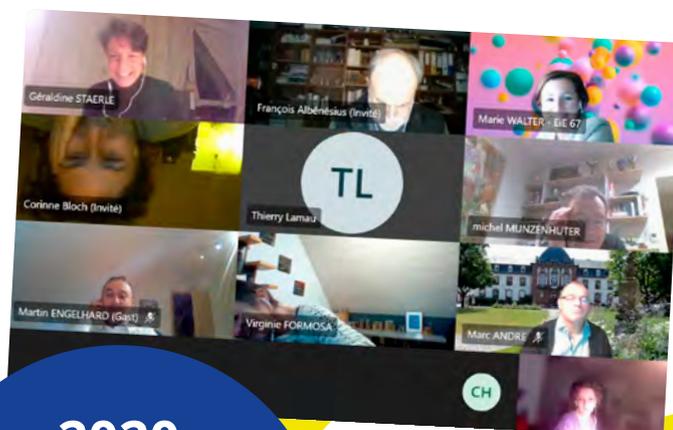
LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instance de réflexion

Elles sont composées de membres de l'assemblée plénière et peuvent être ouvertes à des personnalités et experts extérieurs en fonctions des besoins. Chaque commission thématique est animée par un à deux référents désignés par le bureau.

3 commissions thématiques ont été créées en 2020

- « **Mobilité écoresponsable** »
Référents : Anne-Caroline BINDOU, Isabelle HEUMANN et Marc ANDRE
- « **Valorisation du territoire autour de ses richesses** »
Référents : Fernand LUTZ et Daniel HOELTZEL
- « **Écologie au quotidien** »
Référents : Corinne BLOCH et Muriel STURTZER



2020

- 3 réunions plénières
- 4 réunions du bureau
- 12 réunions des commissions thématiques en présentiel et en distanciel

Mobilité écoresponsable

L'axe de travail retenu :

« Les déplacements domicile-travail écoresponsables en Alsace du Nord : quelles pistes d'amélioration ? »

Propositions à l'échelle de l'Alsace du Nord

Un constat global établi et unanimement partagé grâce à diverses interventions d'experts (Sncf, CAH/RITMO...) a permis de relever un déficit de connaissance des offres alternatives à la voiture individuelle :

- > Pour cela, communiquer sur l'ensemble des solutions d'écomobilité en Alsace du Nord auprès des entreprises et des salariés (communication régulière, flash actu...).

Sensibiliser un maximum de salariés à l'écomobilité à travers les entreprises soucieuses d'élaborer une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

- > Pour cela, constituer un groupe de DRH d'entreprises du territoire « ambassadeurs de l'écomobilité », afin de favoriser les échanges de

bonnes pratiques entre professionnels et de réfléchir aux moyens d'encourager une mobilité plus responsable des salariés.

Passer à l'action et convaincre par le test :

- > Pour ce faire, mener des actions locales et ponctuelles dans les entreprises pour initier les salariés à d'autres modes de mobilité (offre d'essai globale de déplacement -TER, RITMO ou autres-), en lien avec des événements organisés sur le territoire, tels que le défi « Au boulot, j'y vais autrement ».

Propositions pour l'agglomération de Haguenau, s'agissant de RITMO

L'ensemble des services RITMO étant parfois mal connus du grand public, notamment en ce qui concerne les services flexibles (Flexi'Job et Flexi'Ritmo) et d'autres services très spécifiques tels que Soir&Ritmo, le conseil de développement recommande de développer la communication sur les services RITMO pour augmenter la fréquentation et élargir les publics cibles :

- > Faire connaître les services flexibles et à la demande.
- > Développer l'information en temps réel.
- > Tester des offres promotionnelles ponctuelles avec un public cible.
- > Estimer et qualifier le potentiel d'utilisateurs encore « captable ».



Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public (DSP) de RITMO et de l'extension de l'offre, le conseil de développement préconise de travailler étroitement avec les entreprises, afin que les évolutions du service RITMO puissent se faire en adéquation avec les besoins des salariés concernés.

COMMISSION

Valorisation du territoire autour de ses richesses

L'axe de travail retenu : « Redonner du sens à l'humain
pour valoriser nos richesses locales »

Propositions à l'échelle de l'Alsace du Nord

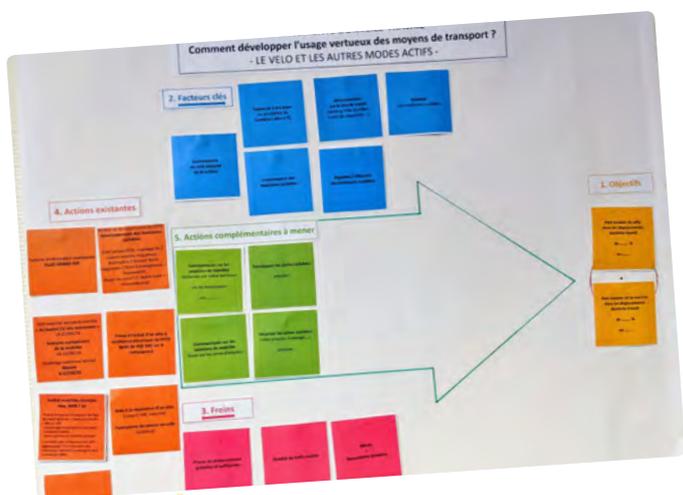
Faire connaître les richesses de notre territoire, en plongeant au cœur de l'excellence des métiers et des savoir-faire de l'Alsace du Nord :

- > Pour cela, le conseil de développement propose de travailler à l'organisation d'une première édition de « portes ouvertes au cœur des entreprises et fleurons du territoire ». Ces portes ouvertes seraient l'occasion de faire connaître le tissu économique local, les entreprises du territoire auprès du grand public et des scolaires et de mettre en avant leurs savoir-faire. Elles pourraient se dérouler sur une semaine grâce à l'implication d'une dizaine d'entreprises d'Alsace du Nord volontaires pour expérimenter cette première édition. Il s'agit d'une stratégie de communication qui peut être extrêmement efficace lorsqu'elle est menée avec succès.

Faire du marketing territorial et du coaching pour attirer de nouveaux cadres en Alsace du Nord :

- > Pour ce faire, le conseil de développement recommande la création d'une plateforme Internet (type Welcome Center) qui constituerait le support d'un service dédié à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux arrivants et de leur famille en Alsace du Nord, combinée avec l'organisation de rencontres entre les membres du réseau.
- > Ce concept de plateforme Internet calqué sur le modèle du Welcome Center serait combiné avec un espace d'information pour « consommer local ».

S'impliquer dans le projet de valorisation et de labellisation des métiers de l'artisanat porté par la Chambre de Métiers d'Alsace « Artisans d'Alsace ».



s travaux 202

COMMISSION

Ecologie au quotidien

L'axe de travail retenu : « L'Alsace du Nord - zéro déchet »

Propositions à l'échelle de l'Alsace du Nord

Sensibiliser les différents publics du territoire à la prévention et la valorisation des déchets de manière forte et coordonnée sur l'ensemble du territoire :

Pour ce faire :

- > Créer un événement annuel autour de la 2^e vie des déchets, festif, commun et coordonné sur l'ensemble du territoire (articuler les opérations de nettoyage de printemps, sensibiliser les scolaires, diffuser des clips vidéos sur la prévention et le tri des déchets, promouvoir les produits en matières recyclées...).
- > Associer, développer et animer un réseau d'acteurs autour de la réparation des objets.
- > Proposer aux syndicats de collecte et de traitement des déchets compétents sur le périmètre du PETR de renommer les déchèteries en « centres de recyclage », et y communiquer sur le devenir des matières.

Les déchets verts représentent plus de 30 000 tonnes par an en Alsace du Nord et un très gros volume spatial. Le conseil de développement recommande la valorisation locale des déchets verts par une collaboration entre les agriculteurs, le Comptoir Agricole, les collectivités et les syndicats de collecte et de traitement des déchets :

Pour cela :

- > Optimiser les plateformes de compostage et notamment la gestion séparative des déchets ligneux (bois) pour réaliser une meilleure valorisation locale du compost en engrais agricole.
- > Créer une filière de valorisation du broyat de bois feuillu en litière animale.
- > En amont, organiser un tri plus fin des déchets verts en déchèterie par la séparation de certains flux : conifères (bois énergie), bois feuillus (litière), gazon (méthanisation). Au-delà d'une valorisation en bois-énergie, étudier ultérieurement l'intérêt d'une utilisation des conifères en amendement du digestat des méthaniseurs.
- > Redévelopper les animations compostages/ gestion intégrée des déchets verts dans les magasins de bricolage et de jardinage.



SCHITTER VITA-COMPOST à Bischwiller



Perspectives pour 2021...

En 2021, le conseil de développement de l'Alsace du Nord s'investira dans la poursuite des réflexions thématiques conduites en 2020 et dans la mise en œuvre de certaines propositions d'actions.

Il sera, à l'avenir, associé aux réflexions stratégiques et projets prospectifs portés par le PETR de l'Alsace du Nord, ainsi que la Communauté d'Agglomération de Haguenau, et ses avis seront versés aux consultations.



ALTEM (groupe SCHROLL) à Strasbourg



Les membres du Conseil de Développement Territorial de l'Alsace du Nord en 2020

Agglomération de Haguenau

Marc ANDRE, Marc BECKER, Marie-Odile BECKER, Joëlle BIETH, Anne-Caroline BINDOU, François BRUNAGEL, Martine CASTEROT-STOFFEL, Yann GAUDEAU, Thomas GILLIG, Jean-Luc HOFFMANN, Olivier KLOTZ, Thierry LAMAU, Maurice LICKEL, Fernand LUTZ, Marie-Rose MARZOLF, Roselyne MONNIER, Carole MORTIER, Michel MUNZENHUTER, Mathieu ROCHER, Franck SANDER, Christian SCHOTT, Marie-Odile STRASSER, Marie WALTER, Marlyse WILLINGER, Frédéric WOEHREL

Sauer-Pechelbronn

Joseph BECK, Corinne BLOCH, Nicolas FROEHLICH, Véronique POINTEREAU, Anne WELLER

Outre-Forêt

François ALBENESIUS, Olivier AMANN, Isabelle HEUMANN, Daniel HOELTZEL, André NIESS, Denis SCHARRENBARGER

Basse-Zorn

Thierry BOS, Marie-France DUFILS, Benoît GEBUS, Marielle HILDENBRAND, Caroline OFFERLE, Francis SAEMANN

Pays de Wissembourg

Aurélie CUVILLIER, Albert DANNER, Martin ENGELHARD, Christian GEISSMANN, Olivier RIVIERE, Franck SPIELMANN, Stéphanie STARCK

Pays de Niederbronn-les-Bains

Isabelle ADELINET, Laurence ALEXANDRE, Véronique HEITZ, Didier KEMPF, Matthieu KERN, Claudine PENICHON, Muriel STURTZER

Maison du Territoire
84 route de Strasbourg
67500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40



www.alsacedunord.fr